

Le combat de Villersexel, 9 janvier 1871 [suite et fin]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **20 (1912)**

Heft 12

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555928>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

possédant le droit d'employer l'emblème et le nom de la Croix-Rouge :

- 1° toutes les sections suisses de la Croix-Rouge,
- 2° la fondation Lindenhof de la Croix-Rouge à Berne,
- 3° l'École des gardes-malades de l'Union des femmes suisses à Zurich,
- 4° toutes les sociétés de samaritains qui font partie de l'Alliance suisse des samaritains.

La loi est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1911. Les noms d'associations, établissements ou de raisons de commerce acquis avant cette date et contraire à la loi devaient être modifiés avant le 1^{er} octobre 1912.

Ce terme est maintenant passé, mais nous avons déjà souvent eu l'occasion de remarquer que, dans différentes contrées de notre pays, la croix rouge continue à être employée pour des raisons de commerce et des marchandises qui n'ont rien à faire avec la Croix-Rouge suisse.

La loi ayant été édictée pour la protection de notre institution, non seulement

nous avons tout intérêt à ce qu'on s'y conforme, mais c'est même pour nous un devoir de faire notre possible pour qu'elle soit respectée. Nous vous invitons, en conséquence, à nous seconder sous ce rapport en exerçant une surveillance attentive dans le but de signaler les infractions qui se commettraient encore aux gouvernements cantonaux chargés de veiller à l'exécution de cette loi fédérale.

Si vous aviez besoin d'explications sur des dispositions quelconques de la loi, vous n'aurez qu'à vous adresser au Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse, qui vous renseignera volontiers autant que cela lui sera possible.

Veillez agréer, Messieurs, les nouvelles assurances de notre considération très distinguée.

Bâle et Berne, le 16 novembre 1912.

Au nom de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge :

Le président: *Iselin*, cons. nat.

Le secrétaire: *D^r W. Sahli*.

Le combat de Villersexel, 9 janvier 1871

(Notes d'ambulance)

(Suite et fin)

Nous commençons à nous cuirasser; Sperry et moi, sommes sur le devant de la porte de l'écurie, regardant stoïquement cette scène de dévastation, en roulant une cigarette. Un cheval affolé tombe devant nous frappé d'un éclat d'obus. Nous arrivons à distinguer parfaitement les sons différents des obus prussiens et français; le premier siffle et rend un bruit strident tandis que l'obus français rend un son sonore et chante harmonieusement. Dans l'intérieur de la ferme, la scène est navrante : le fermier, la fer-

mière et leurs trois fils se serrent les uns contre les autres, haletants; la mère pleure à chaudes larmes. Le docteur Ehrmann et les médecins militaires continuent leur besogne sanglante, d'autres attendent patiemment que cela finisse.

Dehors, notre pauvre fourgon est renversé sur le flanc, plus de roues de devant et plus de chevaux; ils se sont sauvés avec l'avant-train. L'omnibus seul est là avec les deux chevaux, les oreilles dressées, la tête en l'air et hennissant d'une manière lugubre. Tout à coup, je

vois notre cocher Jean s'élançer sur le siège et partir à fond de train vers le bois; les autres chevaux ont disparu! Quelle désolation! On ne voit plus sur le pré que quelques chevaux morts, éventrés, des places noires, des voitures brisées, et notre pauvre fourgon. Le docteur est exaspéré. Nous découvrons notre cocher Noninger dans un coin de la ferme, tremblant comme une feuille, et Meyer avait disparu.

Le bombardement dure toujours, on n'en voit pas la fin. Notre batterie de 8 continue à cracher et on vient de lui envoyer de nouvelles munitions. Tout à coup, étant sur le pas de la porte de la ferme et contemplant cette scène de désolation, je vois arriver au grand galop un jeune officier d'artillerie; au moment où il descend de cheval devant moi, sa bête tombe frappée d'un éclat d'obus. «Tiens, Lafont!» «Vous ici, Juillard?» C'était le fils du colonel Lafont de Ladébat, de Strasbourg. Il avait reçu un éclat d'obus sur le dessus de la tête et venait se faire panser. Il veut absolument, son pansement terminé, et malgré nos prières, retourner à sa batterie qui est précisément au-dessus de la ferme; ce n'est qu'en voyant son cheval mort devant la porte qu'il a consenti à rester une demi-heure de plus avec nous. Il n'est revenu que le soir; sa blessure a empiré, mais n'est toutefois pas trop grave.

Le canon tonne toujours et nous restons les bras croisés. Nos blessés sont pansés, classés et couchés.

A 3¹/₂ heures passe devant nous une batterie de 12 qui s'installe au haut de la ferme également. Elle commence à tirer et fait un bruit formidable. La batterie de 8 semble démontée et ne tire plus. Nous n'apercevons plus de servants debout; par contre, nous voyons des bras en l'air et des hommes couchés. Aussitôt,

Mansbendel, Munsch et moi prenons des brancards et nous nous dirigeons là-haut. L'angoisse me prend à la gorge et le trajet me paraît rudement long. Il me semble, à chaque instant, voir un obus se diriger vers nous. Comme par miracle, ils se dirigent d'un autre côté. Nous voyons deux blessés, l'un, un tout jeune homme, auquel je passe ma gourde de cognac, l'autre est un maréchal des logis. Mansbendel et moi soulevons le premier, mais il pousse un cri terrible; nous voyons que sa jambe gauche ne tient plus que par quelques lambeaux de chair. Nous parvenons à le mettre sur le brancard. Le maréchal des logis est moins atteint; nous l'avons cherché après l'autre.

Ce voyage de 200 à 300 mètres m'a semblé bien long, mais il m'a complètement aguerrri; car j'avoue que, dans le premier moment, je n'étais pas fier.

On couche le pauvre artilleur dans l'écurie sur de la paille fraîche et on le panse; le pauvre diable a la cuisse coupée net, le bras droit broyé et une partie de la tête endommagée. Il n'y a rien à faire, c'est un homme mort. Pendant que le docteur lui opère la cuisse, un ami vient le voir et lui dit: «Mon pauvre Sahler, comme te voilà arrangé!» Le pauvre diable rouvre les yeux et sourit tristement à son ami qui lui dit adieu. Il est mort, ce soir, quatre heures après.

Les blessés affluent maintenant, on en apporte de tous les côtés. Nous en avons trente, tous très grièvement blessés. Le bombardement cesse; la batterie de 12 a fait son effet, elle a éteint le feu ennemi. Le son du canon est plus éloigné; on sent qu'on a fait un pas en avant et que l'ennemi recule.

Je vois arriver le général Clinchant qui se frotte les mains: «Cela va bien, nous dit-il, nous coucherons ce soir à Villersexel!»

Nous allons voir notre fourgon, mais dans quel état nous le trouvons! Couché sur le flanc, les portes ouvertes et traversées de part en part par un obus. Meyer et Noninger, après une verte sermonce du docteur, vont à la recherche des chevaux qu'ils retrouvent dans le bois. L'un d'eux est mort. Il n'y a rien de cassé dans nos caisses de pharmacie. Quelle chance! Nous relevons le fourgon que nous rafistolons tant bien que mal avec des cordes pour pouvoir le conduire à Villersexel et le faire réparer là.

On amène toujours des blessés. Un capitaine de chasseurs à cheval s'est démis l'épaule. On se met à une dizaine pour l'endormir et lui tirer les membres. L'opération est terminée et le capitaine remonte à cheval.

C'est dans la cuisine de la ferme qu'on fait les opérations, le plancher est ruisselant de sang. J'ai glissé un moment et suis tombé sur les mains. C'est horrible, cette sensation!

A 6 1/2 heures arrive le général Bourbaki avec son état-major, il nous demande à se mettre quelque chose sous la dent. Le souper est prêt et il s'installe avec nous, M. de Serre et un capitaine d'état-major. Toutes les tables sont occupées par les opérations. Quant aux chaises, il n'y en a plus, et on s'accroupit à terre pour manger. Le général Bourbaki nous dit que tout marche à souhait, mais que la résistance à Villersexel sera plus dure qu'on ne le pensait.

On me raconte ce même soir que, au moment où la batterie de 8 fonctionnait, le général Bourbaki s'était fait apporter une chaise, et à côté d'un feu de vieux bois sec, fumait tranquillement sa cigarette, en examinant les évolutions de l'armée. C'est une bravade que je ne comprends pas de la part d'un général en chef; c'est beau, c'est brave, si on veut,

mais c'est bien imprudent. Bourbaki, ce soir, a l'air joyeux, il cause peu, la parole est brève, saccadée, et il ne parle que lorsqu'on lui adresse des questions. Il est reparti au bout de vingt minutes en nous disant qu'il coucherait à Villersexel ce soir même¹⁾.

Il est 7 heures, je vais faire une ronde à l'écurie; plusieurs de nos blessés sont morts; nous étendons des toiles sur eux; les autres continuent à gémir; un artilleur, en délire, me dit: « Ah, si Napoléon était là! » Je lui demande: « Quel Napoléon? » « Ah! dans tous les cas, pas cette canaille de Badinguet! »

Je rentre dans une petite chambre de la ferme et là, sur un tas de matelas et de literie, disposés à la hâte, je tâche de dormir un peu. Tant d'émotions m'avaient brisé, mes jambes tremblaient. Au bout d'une heure, on vient me réveiller pour faire un tour sur le champ de bataille. Il est 8 heures; nous prenons des brancards et des lanternes et nous allons par groupes de divers côtés; j'étais avec Salathé, Trapp portant la lanterne, et nous cherchons des blessés dans la neige; nous voyons arriver au loin un groupe de quatre zouaves, apportant un de leurs camarades blessé, dans un pétrin de boulanger; nous installons sur notre brancard le pauvre diable qui avait reçu au flanc

¹⁾ Le succès de la journée fut dû principalement à l'intervention personnelle du général Bourbaki qui ne quitta pas le champ de bataille. Au moment où les troupes faiblissaient sous le feu de l'artillerie, il parcourut leur front et les ramena à l'assaut avec une bravoure incomparable. Ceux qui étaient auprès de lui et qui n'avaient pas eu occasion de le voir dans le combat, parlent avec admiration du changement qui s'opéra en sa personne. Sa physionomie, d'ordinaire douce et tranquille, s'illumina soudain et son geste eut une puissance de commandement irrésistible. Les troupes électrisées marchèrent au feu en poussant des acclamations enthousiastes.

(Ch. de Freycinet, *La Guerre en Province.*)

un éclat d'obus et le portons à la ferme. Il est mort trois heures après. Nous retournons sur le champ de bataille; nous tâtons plusieurs corps, mais ils sont bien morts; nous rencontrons un aide-major d'un régiment de zouaves; nous faisons route ensemble et arrivons au point culminant de la colline. Les Prussiens tiennent toujours bon à Villersexel; ils se sont retranchés dans l'immense château du comte de Grammont, et les Français y ont mis le feu pour les faire déguerpir. Plusieurs maisons de la ville sont également en feu. Deux aides-majors et le comptable de l'ambulance militaire se joignent à nous, et nous nous rapprochons de la ville. Le spectacle est horrible, grandiose! On croirait que tout Villersexel est en feu, le château de Villersexel est en flammes, ainsi que trente autres maisons; nous avançons toujours et ne sommes plus qu'à une centaine de pas des premières maisons de la ville, nous entendons les balles siffler au-dessus de nos têtes. Nous percevons les commandements français et allemands, le crépitement du bois et des toitures qui flambent, les coups de fusils, les Hourrah sauvages des Prussiens, de temps en temps la trompette des zouaves sonnante la charge, le tout entremêlé de cris impossibles à décrire. La basse de cette symphonie infernale est remplie par le canon qui tire sans relâche sur ce foyer d'incendie et de carnage. Quel contraste, quand, détournant un moment les yeux de cette terrible scène, nous nous retournons: le ciel, qui cette nuit-là, est d'une beauté remarquable, est constellé d'étoiles et éclairé par un clair de lune splendide.

Nous avons peine à nous détacher de cette scène épouvantable; nous sommes fascinés et comme rivés à nos places. Un des aides-majors et le comptable nous ont quittés et se sont engagés dans la

ville. Ils reviennent au bout d'une demi-heure, bouleversés, le visage couvert d'une pâleur mortelle. Le comptable nous raconte qu'il était entré dans une maison; un zouave était là, le poignet traversé par une balle et, au moment où il le pensait, le zouave tombe raide mort devant lui, une balle en plein front; l'aide-major, qui était dans une autre maison, avait couru le même danger et dans des conditions analogues. Ils ont vu des scènes horribles de combat dans la rue, on se bat à l'arme blanche et c'est, du reste, grâce à cette manière de combattre, dans laquelle excellent nos soldats, que les Prussiens, affolés de terreur, finissent par abandonner la place. Les feux de peloton que nous entendons, proviennent des retranchements que se sont construits les Prussiens dans le parc; le château n'est plus qu'une ardente fournaise, des caves aux greniers.

Tout à coup, Wolff porte vivement la main à la tête; une balle vient de lui effleurer l'oreille; nous jugeons prudent de nous replier, et nous rentrons à la ferme. On nous dit là que le général Clinchant a établi son quartier général à Villersexel, dans une des premières maisons de la ville; il a déclaré qu'il ne sortirait pas de Villersexel, que la ville ne soit prise. C'est à 2¹/₂ heures du matin que le coup de collier décisif a été donné. A 4 heures du matin, le drapeau du 3^e zouaves flotte sur les ruines du château de Grammont et nos troupes victorieuses campent sur les positions conquises.

Nous allons retrouver nos pauvres blessés et faisons le bilan de la journée, nous en remémorant toutes les phases tragiques. Nous avons pu voir, dans cette journée, l'organisation précaire des ambulances militaires qui ne disposent que d'un matériel insignifiant d'instruments de chi-

rurgie, de pharmacie et de pansements; plus d'une fois, les médecins militaires ont eu recours à nous pour avoir, soit des médicaments, soit même des instruments. Pour lier et emboîter des membres, ils se servaient, à défaut d'attelles ou de gouttières, d'un peu de paille et de morceaux de bois vert, le tout lié sommairement par une bande de n'importe quel tissu.

Cette opération faite, le patient était couché dans un coin de l'écurie et on ne s'en inquiétait plus. Pour les militaires, il n'est pas question de chloroforme: j'ai vu un des majors scier la jambe d'un pauvre zouave, sans l'endormir, tandis qu'on usait la moitié d'un flacon de chloroforme pour remettre l'épaule d'un capitaine de chasseurs à cheval. La hiérarchie, dans des moments pareils, c'est horrible!



V^e Assemblée des délégués romands

Dimanche 20 octobre 1912, à 10¹/₄ h. du matin, à l'Hôtel-de-Ville de Vevey

Présidence de M. le D^r de Marval

21 sections sont représentées; M. le D^r de la Harpe, président de la Croix-Rouge veveysanne, ainsi que 4 membres de la colonne auxiliaire de transport de Bienne, en tenue, assistent à l'assemblée, ce qui porte à 40 le nombre des délégués venus de toutes parts.

La section de Rondez s'est fait excuser.

1^o *Procès-verbal*. — Lecture est faite du procès-verbal de la IV^e assemblée romande, qui eut lieu à Fribourg l'an dernier, lequel fut adopté.

2^o *Insigne*. — Ensuite d'un arrêté fédéral, les samaritains n'osent plus porter le brassard blanc à croix rouge, aussi chacun y est allé d'un petit projet et ce fut intéressant de voir les différents modèles circuler parmi l'assemblée.

M. le D^r de Marval fait remarquer que les insignes qui se portent sur des vêtements, drapeaux, etc., sont autorisés, il n'y a absolument que le port du brassard international qui soit défendu. Il serait déplorable que chaque section adopte son insigne et ouvre la discussion sur les différents projets présentés.

M. Bertran, de Neuchâtel, propose le brassard blanc avec S rouge ou brassard blanc avec étoile rouge de 5 ou 8 pointes.

M. le D^r de Marval annonce que la section de La Chaux-de-Fonds lui a écrit que la proposition d'un S nous confondrait avec l'Armée du Salut, et propose l'un ou l'autre des insignes qui ont paru dans le dernier numéro du journal, soit brassard avec lys rouge, 3 gouttes de sang, chevrons rouges, trèfle à quatre rouge.

La section de Sainte-Croix fait aussi deux propositions: brassard bleu pâle avec S jaune ou brassard rouge et blanc avec S moitié blanc, moitié rouge.

M. Schmiedely, de Genève, demande si la croix rouge sur un fond autre que blanc serait admise. M. le D^r de Marval répond que non. Cette question fut posée, car M. Schmiedely avait pensé proposer la Croix-de-Malte, mais puisque les croix rouges sont interdites, il propose la croix verte comme en Italie.

La section de Vallorbe fait la proposition d'un brassard blanc avec A et S rouge.